

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[197_Lettres de Hippolyte-Paul Jaÿr à François Guizot : 1847-1849](#)[Item](#)[Paris, le 21 août 1847, Hippolyte-Paul Jaÿr à François Guizot](#)

Paris, le 21 août 1847, Hippolyte-Paul Jaÿr à François Guizot

Auteurs : Jaÿr, Hippolyte-Paul (1802-1900)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Famille royale \(France\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Louis-Philippe 1er \(1773-1850\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Ministère des Travaux publics \(France\)](#), [Normandie \(France\)](#), [Politique \(Algérie\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. □

Présentation

Date 1847-08-21

Genre Correspondance

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 4, AN : 163 MI 42 AP 197 Papiers Guizot Bobine Opérateur 32

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Citer cette page

Jaÿr, Hippolyte-Paul (1802-1900), Paris, le 21 août 1847, Hippolyte-Paul Jaÿr à

François Guizot, 1847-08-21

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8917>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 14/07/2025 Dernière modification le 04/09/2025

Paris, le 21 août 1861

Cabinet

du Ministère

Mon cher et honoré collègue,

Si vous voulez, comme il a été convenu
 peut-être, que la nomination du plus
 grand nombre possible de hauts fonctionnaires
 en Afrique, se rattache à celle de M^r le
 Duc d'Aumale en qualité de Gouverneur
 général, veuillez, je vous prie, quelques
 instants d'attention à la lettre que je
 vous envoie. Giscard s'exagère, je
 crois, ses titres judiciaires et les services
 qu'il a rendus à Alger. Mais c'est
 un homme de cœur et de talent, bien
 posé en toutes choses, et dont le
 gouvernement pourra tirer très bon
 parti à la tête de l'un des parquets de

M. Guizot &c

l'intérieur, notre collègue de la
justice ne voit rien à objecter à
la demande de rentrer en France.
Il attend votre avis pour admettre ce
magistrat dans la combinaison du
mouvement judiciaire qui reste à faire.

Je sors de la séance du
Luxembourg. Le Général Crétel et le
Duc de Montebello devraient, à mon
avis, s'exprimer ainsi que moi à l'accusation
et au jugement, pour faire nombre
d'abord, puis pour exercer utilement
un droit au quel les ministres pairs ne
doivent pas avoir l'air de renoncer.

La tristesse était sur tous
les fronts et le vote aurait eu lieu dans
la plus morne silence si M^r de Boilly

ne s'était avisé
l'arrestation de M^r
avant l'arrêt de
privileges et de
était, comme vous
des droites, j'aimais
la même était de
peut être d'un gr
fallait bien prend
dont les grands co
de de

On a
à M^r de Boilly
en un tort, l'était
de Bastien au lieu
es qu'après tout le
clameur publique
leur inviolabilité

se composer de M^r
Laplace Barris,

ne s'était avisé de prétendre que
l'arrestation de M^r de Prastin, opérée
avant l'arrêt de la Cour violait l'un des
privileges essentiels de la pairie. L'argument
était, comme vous pouvez croire, atténué
des doléances familières à M^r de Baidy : que
la mine était bancrée, qu'à la ville
pouvait être d'un grand bouleversement, il
fallait bien prendre garde aux garanties
dont les grands corps de l'état sont entourés,
de ce

On a pris la peine de répondre
à M^r de Baidy que si les magistrats avaient
eu un tort, c'était de ne pas arrêter M^r
de Prastin au lieu de le garder à vue,
et qu'après tout le flagrant délit ou la
clameur publique justifiait les pairs de
leur inviolabilité.

La commission d'instruction
se compose de MM. Vissiers de St Laurent,
Laplagne Barrie, de Pontécoulant, de

L'Autaire, Delazes et Cousin.

J'aurais mieux aimé que
le dernier n'y fût pas.

Le public jase beaucoup.
Matériellement tout est tranquille.

Après, mon cher et honore
collègue, l'expression de mon
attachement

P. Guizot

4

Ministère

des

Travaux Publics.

Cabinet

du Ministre

Monsieur

Si vous va

peut être, que
grand nombre par
en Afrique, de

Duc d'Almat
général, ~~ministre~~
instante d'attention
vous envoie.

crus, ses titres je
qu'il a rendus
un homme de
posé en toutes
gouvernements
parti à la tête

M. Guizot &c